

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEPS3B70PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Christine DEBLED</b> (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies <b>Joelle MATTENS</b> (joelle.mattens@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Christian MOL</b> (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

#### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant évaluera régulièrement le chemin parcouru, fera le point sur ses progrès, ses acquis, les défis qui restent à relever à propos de son développement professionnel.

L'étudiant établira des liens entre ses valeurs, ses croyances, ses pratiques de classe (recherche de cohérence entre ses intentions et ses actions) et les objectifs de la formation.

L'étudiant produira un document réflexif qui illustre son projet de développement professionnel.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
-------------	-------------------------------------	------------

PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C
-------------	--	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	10
-------------	-------------------------------------	----

PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10
-------------	--	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Elaboration du projet professionnel			
Code	22_PEPS3B70PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Christian MOL</b> (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### *Introduction*

**Néant**

#### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### *Contenu*

- En fin de formation, définir son projet professionnel .
  - Evaluation de sa propre pratique professionnelle : déterminer ses points forts, ses besoins...
- Rédaction d'un document type portfolio permettant d'explicitier et de décrire son parcours.

#### *Démarches d'apprentissage*

- Travail personnel
- Echanges groupes

Possibilité de rencontres avec des personnes ressources (à l'initiative de l'étudiant)

#### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Régulation régulière du cours

#### *Sources et références*

P. Perrenoud ; dix nouvelles compétences pour enseigner ; ESF ; Paris ; 1999  
Zerpato Poudou, comment l'enfant devient élève? Retz, Paris 2007

#### *Supports en ligne*

**Néant**

### 4. Modalités d'évaluation

## Principe

Travail écrit remis en juin (100%)

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	22_PEPS3B70PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne
2. Développer les exigences relationnelles liées aux exigences de la profession
3. Porter un regard réflexif sur sa pratique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Réfléchir avec les étudiants sur la morale professionnelle (valeurs personnelles et collectives)
- Présenter un travail réalisé en stage à des personnes extérieures au monde enseignant ( lors des portes ouvertes de l'École normale )
- Organiser une rencontre avec les parents lors d'un stage

#### Démarches d'apprentissage

- Réflexions individuelles suivies de partages et/ou débats en grand groupe.
- Analyse de documents, d'expériences.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

#### Sources et références

P. Perrenoud ; dix nouvelles compétences pour enseigner ; ESF ; Paris ; 1999

#### Supports en ligne

Néant

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).